



Vigilance orange « vent violent » : restez prudents !

La tempête Austen traversera la Manche dans la nuit de jeudi à vendredi et durant la journée de vendredi.

 Des rafales de 110 à 120 km/h dans les terres et de 130 à 140 km/h sur le littoral ouest et dans le Nord-Cotentin sont attendues.

 Le département sera placé en vigilance orange « vent violent » de minuit à 18 h ce vendredi 23 octobre. Les vents se renforceront dès 22 h ce jeudi soir.

 Le préfet de la Manche, Marc CHAPPUIS, appelle chacun à la plus grande prudence et recommande de :

 Limiter ses déplacements et adapter sa vitesse aux conditions météorologiques ;

 Limiter ses activités en plein air ;

 Ranger ou fixer les objets sensibles au vent ;

 En ville, rester vigilant face aux risques de chute d'objets ;

 Ne pas prendre la mer, ne pas se mettre à l'eau et interrompre toute activité nautique ;

 Ne pas intervenir sur les toitures et ne jamais toucher aux fils électriques tombés au sol.

 Littoral : des restrictions pour votre sécurité

Un arrêté préfectoral restreint les déplacements aux abords du littoral du jeudi 22 octobre à 18 h au vendredi 23 octobre à 18 h. L'accès aux plages est notamment restreint. La baignade et les activités nautiques sont interdites pendant toute la durée de ces restrictions.

Ces mesures visent à prévenir les accidents liés aux vents violents, avec des rafales pouvant atteindre 140 km/h, ainsi qu'au risque de vagues-submersion.

 Restez informés de l'évolution de la situation sur le site de <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/manche>

La prudence de chacun contribue à la sécurité de tous. **Voir moins**